

Catalogue ENSV

Semaine pressentie / Code EPICEA

voir site ENSV

[http://www.ensv.fr/formations/format
ion-continue](http://www.ensv.fr/formations/format
ion-continue)

Durée : 4 jours

Lieu : Ecole nationale des services
vétérinaires (ENSV) – Marcy l'Etoile

Public :

- Agents et chefs de service travaillant
dans le domaine de la protection animale

Organismes pressentis pour intervenir :

- Ecole vétérinaire
- Services vétérinaires
- Direction générale de l'alimentation
- Référent national bien-être
- Brigade nationale d'enquête vétérinaire
et phytosanitaire
- Référent juridique
- Associations de protection animale
- Ministère chargé de la justice

Responsables pédagogiques :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 800 €

Les agents effectuant des missions
pour le compte du ministère chargé
de l'agriculture bénéficient de la
gratuité pour cette formation

Commanditaire : ministère chargé de
l'agriculture

Gestion des cas de maltraitance envers les animaux

Contexte :

Le bien-être des animaux est une préoccupation croissante de la société civile et des décideurs publics. Il est souvent difficile à appréhender, car au carrefour :

- du savoir-faire des éleveurs dans un domaine où ils ont le sentiment d'être seuls compétents ;
- de la demande du public, incarnée par les associations de protection animale, très hétérogènes dans leurs approches culturelles et philosophiques ;
- des travaux des scientifiques, tentant d'objectiver les notions de confort et de bien-être des animaux, travaux complexes aux résultats parfois contradictoires et controversés ;
- de contraintes techniques portant sur la compétitivité des filières dans une situation de concurrence mondiale.

Sur le terrain les services déconcentrés sont confrontés à des situations de maltraitance animale. La gestion de ces situations nécessite une bonne maîtrise des dispositifs juridiques et un sens de l'organisation des moyens logistiques importants à mobiliser, notamment lors d'opérations de retrait d'animaux.

Objectif général :

Maîtriser les aspects juridiques et matériels en cas de maltraitance animale

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les procédures existantes face à un cas de maltraitance animale ;
- Connaître les acteurs à associer ;
- Bénéficier d'un partage d'expériences en matière de gestion des cas de maltraitance et de retrait d'animaux.

Contenu :

- Procédures administratives et pénales en cas de retrait ;
- Point réglementaire ;
- Aspects matériels et logistiques en cas de retrait ;
- Cas pratique ;
- Rôle des acteurs associés : MSA et associations de protection animale.

Méthodes pédagogiques : exposés, études de cas pratiques, échanges de pratiques